

"PRÉVENTION DES VIOLENCES DANS LA RELATION AMOUREUSE" SUR LE PAYS DE VITRE - PORTE DE BRETAGNE



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Juillet 2007

Dossier réalisé par un groupe de partenaires,
Coordonné par l'animatrice territoriale de santé du Pays de Vitré - Porte de Bretagne



Avec le soutien du Service académique d'information et d'orientation de l'académie de Rennes et du service prévention du CCAS de Vitré ;
et le soutien financier de la Région Bretagne.



PRÉSENTATION

Ce dossier pédagogique a été élaboré dans le cadre de l'opération "**Prévention des violences dans la relation amoureuse**" qui s'est déroulée **du 19 au 22 novembre 2007** sur le **Pays de Vitré - Porte de Bretagne** (820 personnes ont participé à la semaine).

Cette opération, pilotée et coordonnée par le Pays de Vitré - Porte de Bretagne, a mobilisé vingt partenaires locaux et départementaux pendant plus de quinze mois (de l'élaboration du projet à son évaluation).

L'opération "Prévention des violences dans la relation amoureuse" ciblait l'ensemble des **jeunes** du Pays de Vitré - Porte de Bretagne, scolarisés ou non, **âgés de 17 ans et plus**.
L'objectif général était de prévenir les violences dans la relation amoureuse.

Une évaluation de l'opération a été réalisée, elle est disponible auprès de l'animatrice territoriale de santé du Pays de Vitré - Porte de Bretagne.

Important

Le dossier pédagogique qui est vous est présenté est celui qui a été utilisé sur le Pays de Vitré - Porte de Bretagne ; certaines indications ne concernent que ce territoire.

Pour toute précision, n'hésitez pas à contacter

Hélène Mazenq

Animatrice territoriale de santé

PAYS DE VITRE - PORTE DE BRETAGNE

Maison de l'eau - Parc du Castel

35 220 Châteaubourg

☎ 02 99 00 85 95 - helene.mazenq@paysdevitre.org

"PREVENTION DES VIOLENCES DANS LA RELATION AMOUREUSE"
SUR LE PAYS DE VITRE - PORTE DE BRETAGNE
"Ciné-débat" du 19 au 23 novembre 2007
INFORMATIONS & PRECAUTIONS

Voici quelques informations concernant l'action "Prévention des violences dans la relation amoureuse". Cette action est articulée autour de trois temps : un temps de travail avant le "ciné - débat", le "ciné - débat" (projection du film suivi d'un débat) et un temps de travail après le "ciné - débat".

- **Le film est en version originale** : en espagnol, sous-titré en français.
- En raison de la thématique abordée (les violences intrafamiliales) et de l'intensité du film, la projection du film et le débat qui suivra peuvent provoquer chez certains élèves des réactions vives : certains seront peut-être amenés à sortir durant le débat face à une émotion trop grande, d'autres vont peut-être se replier sur eux après cette après-midi, ... **nous attirons votre attention sur l'importance d'être attentif à tous ces élèves.**

1 Temps de travail avant le "Ciné - débat"

↳ Voir Fiche 1 "Temps de préparation avant le "ciné - débat" et fiches annexes ① (papier blanc)

2 Déroulement du "Ciné - débat" - détaillé ci-dessous

↻ L'accueil des élèves / avant la projection

- 1 Rappel du cadre du projet par un représentant du Pays de Vitré - Porte de Bretagne : les violences intrafamiliales sont une priorité pour le Pays de Vitré - Porte de Bretagne ; de nombreuses actions ont déjà eu lieu à destination du grand public, mais également des professionnels et des élus
- 2 Présentation du déroulement de l'après-midi : projection du film + débat. Durant le débat, les jeunes seront invités :
 - A dire **ce qui les a interpellé** dans le film, ce qui les a fait réagir,
 - A dire **ce qu'ils ont compris** de ce qui se jouait
 - A poser les **questions préparées**
- 3 Présentation rapide des intervenants
- 4 Projection du film

↻ Juste après la projection, le représentant du Pays de Vitré - Porte de Bretagne reprend la parole pour lancer le débat

↻ Trois messages à faire passer durant le débat : Le débat s'articulera autour de **trois messages** sur lesquels les intervenants se sont entendus

- ① Il peut exister des **violences dans la relation amoureuse** - la violence dans la relation amoureuse peut prendre **plusieurs formes** (violence psychologique, violence verbale, violence économique,)
- ② Quand cette **violence** est repérée dans la relation amoureuse, il est important de **s'autoriser à dire**, à dénoncer cette violence - quand il y a de la **souffrance dans la relation amoureuse**, sans pour autant identifier la cause de cette souffrance, ce n'est pas normal : il est également important de **dire**
- ③ **La société aide et sanctionne** : aujourd'hui, la société prend en charge la violence, ce qui n'était pas le cas il y a 30 ans - le regard de la société sur les violences intrafamiliales a changé - des lois existent pour sanctionner.

Les intervenants sont des professionnels intervenant dans le champ de la prévention ou prise en charge des personnes victimes de violences conjugales.

↻ Durée maximum du débat : 45 minutes

3 Le temps de travail après le "Ciné - débat"

↳ Voir Fiche 3 "Temps de débat après le "ciné - débat" (papier orange)

1

"PREVENTION DES VIOLENCES DANS LA RELATION AMOUREUSE" SUR LE PAYS DE VITRE - PORTE DE BRETAGNE

"Ciné-débat" du 19 au 23 novembre 2007

LE TEMPS DE PRÉPARATION AVANT LE "CINÉ - DÉBAT"

Cette fiche technique a pour objectif de vous aider dans l'animation des séances pour préparer avec les jeunes le ciné - débat "Prévention des violences dans la relation amoureuse".

Ce travail en amont du "ciné - débat" peut être fait sur une ou plusieurs séances.

Concernant les modalités de travail proposées, le libre choix est laissé à chaque professeur pour développer tel ou tel exercice et telle ou telle thématique en lien avec les violences intrafamiliales ; il peut également créer ses propres exercices.

Parallèlement à cette fiche, vous disposez également d'une FICHE "LES RESSOURCES DISPONIBLES" (couleur jaune) présentant, notamment, les personnes ressources que vous pouvez rencontrer, les sites internet où des informations pertinentes peuvent être obtenues, des copies d'articles sur le thème des violences intrafamiliales.

Objectifs de la séance de travail

Objectif général

Amener les jeunes à échanger, à réfléchir sur le thème des violences dans les relations amoureuses et parvenir à la formulation de questions pour alimenter le débat lors du "ciné - débat".

Objectifs intermédiaires :

- Sensibiliser les jeunes à la problématique des violences intrafamiliales.
- Amener les jeunes à prendre conscience de l'ampleur du phénomène des violences intrafamiliales.

Modalités de travail proposées

Plusieurs **exercices** sont proposés pour amener les jeunes à réfléchir sur ce thème et à formuler des questions :

① Recherche documentaire sur différents sujets liés au thème des "violences dans la relation amoureuse"

Pour chaque sujet correspond une ou plusieurs références (→ sites ou liens internet, article, fiche synthétique, ...) où les informations peuvent être trouvées. Attention, la liste des références n'est pas exhaustive !

Le site du Ministre délégué à la cohésion sociale et à la parité - www.femmes-egalite.gouv.fr - est riche en information et peut-être consulté pour chacun des thèmes (rubrique "grand dossier / droits et dignité")

• Les violences conjugales : qu'est-ce que c'est ?

- Fiche "Les violences conjugales"
- "Les violences faites aux femmes en France, une affaire d'Etat" / Amnesty International, paris : Autrement., 02/2006. (mutations) 202 p. Synthèse disponible sur : http://www.amnesty.fr/index.php?/amnesty/agir/campagnes/femmes/textes_et_documents/textes_d_amnesty_international/france_les_violences_faites_aux_femmes
- "Lutter contre la violence au sein du couple - Le rôle des professionnels" / Roland Coutanceau (dir.). Ministère délégué à la cohésion sociale et à la parité, juin 2006. 44 p. http://www.femmes-egalite.gouv.fr/grands_dossiers/dossiers/violences/docs/guide.pdf

• Les violences conjugales en chiffres

- Article "Nommer et compter les violences envers les femmes ; une première enquête nationale en France" / Maryse Jaspard et l'équipe ENVEFF. Populations et société http://www.ined.fr/fichier/t_publication/138/publi_pdf1_pop_et_soc_francais_364.pdf
- "Etude nationale des décès au sein du couple" - Délégation aux victimes du ministère de l'intérieur- année 2006 : http://www.femmes-egalite.gouv.fr/bilan2006_decès.pdf

• Les violences conjugales et la loi

→ Site du Ministère de la Justice : <http://www.justice.gouv.fr>

- **Les campagnes de communication sur les violences conjugales**

→ Site du Ministère délégué à la cohésion sociale et à la parité - www.femmes-egalite.gouv.fr

- **Les structures de prise en charge des personnes victimes de violences conjugales**

→ Fiche "*Présentation de la plate-forme départementale* "

→ "*Lutter contre la violence au sein du couple - Le rôle des professionnels*" / Roland Coutanceau (dir.).
Ministère délégué à la cohésion sociale et à la parité, juin 2006. 44 p.

http://www.femmes-egalite.gouv.fr/grands_dossiers/dossiers/violences/docs/guide.pdf

- **Quelle prise en charge pour les auteurs ?**

→ "*Auteurs de violences au sein du couple : prise en charge et prévention*", Roland Coutanceau,
mars 2006 :

http://www.femmes-egalite.gouv.fr/se_documenter/ressources_doc/bibliotheque/docs/rapport_coutanceau.pdf

- **Les violences conjugales dans les autres pays de l'Union Européenne**

→ Site du Ministère délégué à la cohésion sociale et à la parité - www.femmes-egalite.gouv.fr

② **Revue de presse "la violence dans les faits divers"**

1 - Rechercher dans la presse des articles relatant des faits divers où la violence est présente

2 - Identifier les différents facteurs intervenant dans ces faits divers

3 - Préciser la réponse qui est apportée - Par qui ? / Quelle suite ?

1**"PREVENTION DES VIOLENCES DANS LA RELATION AMOUREUSE"
SUR LE PAYS DE VITRE - PORTE DE BRETAGNE****"Ciné-débat" du 19 au 23 novembre 2007****LE TEMPS DE PRÉPARATION AVANT LE "CINÉ - DÉBAT"****LES RESSOURCES DISPONIBLES**

Cette fiche a pour objectif de vous apporter tous les éléments nécessaires pour préparer les séances destinées aux jeunes en amont du ciné - débat. Elle vous présente l'ensemble des ressources qui composent le dossier de préparation.

- **1 fiche du film "Ne Dis Rien"**
- **1 fiche "Les violences conjugales"**
- **1 fiche "Présentation de la plate-forme départementale"** "Stop Violences, AGIR, c'est le DIRE" (dépliants des principales structures disponibles auprès de la personne référente de l'établissement)
- **1 fiche "Coordonnées des structures ressources"** : liste des structures que vous pouvez contacter si vous souhaitez avoir plus d'informations sur certains points.
- **Des sites internet valides et pertinents** (liste non exhaustive)
 - Site du Ministère délégué à la cohésion social et à la parité - www.femmes-egalite.gouv.fr
 - Site du Ministère de la Justice : <http://www.justice.gouv.fr>
 - Site du Mouvement Français pour le Planning Familial : <http://www.planning-familial.org>
 - Site de l'association SOS Femmes Accueil : <http://www.sosfemmes.com>

Disponibles au Pôle Documentaire en Promotion de la Santé du Pays de Vitré - Porte de Bretagne

Contact : Hélène Mazenq, animatrice territoriale de santé : 02 99 00 85 95 / helene.mazenq@paysdevitre.org

- ↵ **Le DVD du film "Ne Dis Rien"**
- ↵ **1 CD-ROM de l'émission de radio "Soirée ciné - débat autour du film "Ne Dis Rien""** réalisée à partir de la soirée d'Argentré-du-Plessis / Disponible auprès de la personne référente de votre établissement
- ↵ **1 CD-ROM de l'émission de radio "Les violences conjugales chez les jeunes couples"** diffusée sur Radio Zénith fm et réalisée par "Trait d'Union" et Radio Zénith fm
- ↵ **"Le Guide du Respect - Filles et Garçons : mieux vivre ensemble"** / Ni putes ni soumises - *Edition Le Cherche Midi*, octobre 2005, 80 p.
- ↵ **Les Relations garçons / filles à l'adolescence** : dossier documentaire. CODES 35, octobre 2005
- ↵ **La Violences des jeunes, peut-on la prévenir et la prendre en charge ?** Rencontre inter-professionnels, Goven, 8 novembre 2005 : dossier documentaire. CODES 35, novembre 2005.
- ↵ **Violences en milieu scolaire : sélection documentaire.** CODES 35, janvier 2006.

Fiche Film

**"TE DOY MIS OJOS" - "NE DIS RIEN"
Un film d'Iciar Bollain (2003)**



Aurolé de 7 Goyas, d'un succès critique et populaire en Espagne, Te Doy mis ojos (mal traduit par Ne dis rien alors que littéralement, ce serait « je te donne mes yeux », phrase dite lors d'une scène d'amour entre nos protagonistes) est un film très ancré dans l'Espagne d'aujourd'hui.

Il l'est essentiellement par son sujet abordé, presque tabou en Espagne (à l'époque - en 2003) : celui de la violence domestique, celui des femmes battues.

L'histoire est d'une simplicité déconcertante, qui fait finalement la force du film : Pilar et Antonio sont mariés depuis plusieurs années, ils ont un petit garçon. Pilar décide (première scène du film) de quitter son mari violent. Tout le film sera l'histoire de cette séparation forcément compliquée, forcément pénible car – et là

est la grande idée de ce film – Pilar et Antonio s'aiment. Jamais cet amour ne sera remis en question.

Même dans la dernière scène, celle de l'ultime séparation, on sent dans les regards et dans le jeu, que cet amour est encore vivant, chez les deux personnages. Si séparation, il y a, ce n'est pas par faute d'amour, mais pour une raison plus profonde et plus grave.



La violence qui est au cœur du film est l'objet d'une réflexion qui n'est jamais clichée. Evidemment cette violence est critiquée, condamnée, mais elle est ramenée à ses causes. Celle qui est la plus marquante dans le film est sociologique et permet de hisser le film dans un contexte plus général que seulement une histoire sur une femme battue. Ce qui est en cause ici, c'est la transformation de la société, son ouverture aux femmes : leurs émancipations, le changement de leurs conditions et, allant avec ça : le changement des rapports hommes femmes.



Même si la violence conjugale a toujours existée, elle prend ici un autre aspect : la dernière (?) réaction du patriarcat face à la femme qui devient libre, qui sort de sa sphère de domination.

Le personnage d'Antonio est clairement dans cette ligne : certes, il y a un doute permanent concernant sa femme, se demandant si elle le trompe, mais ces réactions violentes sont beaucoup plus liés à la différence sociales, intellectuelles entre elle et lui !

Cette histoire simple et intelligente est servie par un duo de comédiens parfaits, d'une rare justesse et d'une mise en scène à la fois simple et proche de ses personnages.

Fiche "Violences conjugales"

Déclaration de l'ONU sur l'élimination de la violence contre les femmes - novembre 1993

*"La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des **dommages** ou des **souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques**, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique, ou dans la vie privée"*

ENVEFF : l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France ¹

Première enquête statistique réalisée en France sur le sujet, ENVEFF a été menée en 2000 auprès d'un échantillon représentatif de 6 970 femmes âgées de 20 à 59 ans. Elle a permis de mesurer la gravité des faits.

→ Les types d'agression :

- ↪ Violence Psychologique
- ↪ Violence Verbale
- ↪ Violence Physique
- ↪ Violence Economique
- ↪ Violence Sexuelle

→ Dans la relation de couple, dans les 12 mois précédant l'enquête, **1 femme sur 10** vivant en couple a été victime de violences exercées par son conjoint / concubin ➔ Soit 80 000 femmes en Bretagne

- 4,3 % victimes d'agressions et violences verbales
- 37 % victimes de pressions psychologiques
- 2,5 % victimes d'agressions physiques
- 0,9 % victimes d'agressions sexuelles
- 2 femmes sur 3 ont parlé pour la première fois à l'occasion de cette enquête, des violences, pratiques sexuelles imposées et des viols perpétrés par leur conjoint
- Pour toutes les formes de violences conjugales, **les femmes les plus jeunes (20 -24 ans)** subissent davantage de violences que leurs aînés

La Violence en question ²

Un même vocable, celui de violence, renvoie à des situations très différentes, allant des **violences psychologiques** à des **violences physiques** plus épisodiques voire ponctuelles mais aussi à des violences chroniques et répétitives, à des **viols** au sein du couple, enfin à des **violences homicides**. Il convient de faire appel ici à cette notion de continuum bien connu des violences conjugales, qui peuvent augmenter en fréquence ou en gravité.

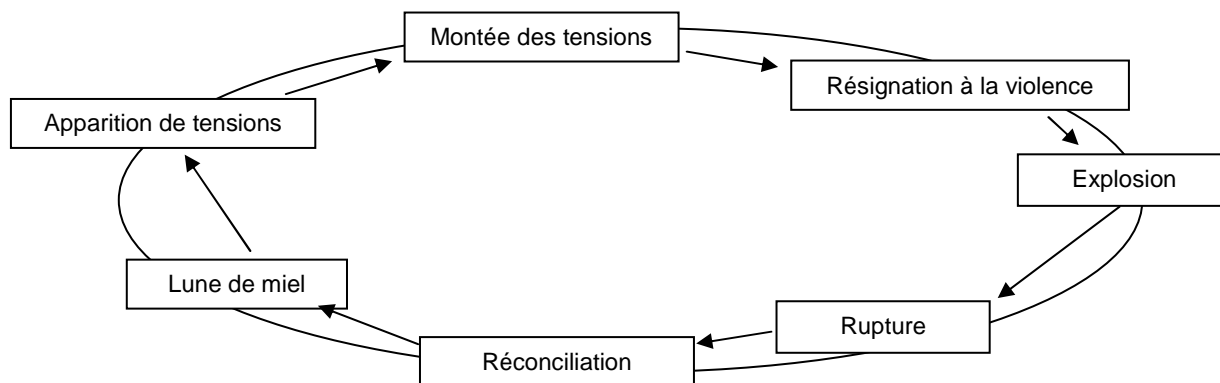
Les violences physiques ou sexuelles sont le plus souvent objectivables socialement et judiciairement car elles permettent des constats, des certificats médicaux. Elles reposent sur des preuves et ne se réduisent pas au seul témoignage lequel est susceptible d'être contredit par l'auteur.

En revanche, **les violences psychologiques** posent des problèmes plus délicats sur le plan de l'objectivation, dans le champ social. Elles se rapprochent d'un harcèlement psychologique ou moral, aujourd'hui plus lisible, et pouvant relever d'un certificat médical et être décodé judiciairement. Elles requièrent souvent néanmoins l'existence de témoins pour une prise en charge judiciaire. A défaut, l'appréciation d'une situation psychologique garde des éléments difficiles à appréhender par les juges, même si sa réalité est parfois particulièrement douloureuse voire destructrice.

1 - Extrait de la présentation par le CIDFF 35 de "L'Etat des lieux des violences faites aux femmes en France" - 8 mars 2007 / Vitré

2 - Extrait du guide "Lutter contre la violence au sein du couple, le rôle des professionnels"

La violence au sein du couple se développe à travers des **cycles** dont l'intensité et la fréquence augmentent avec le temps. Les **périodes d'escalade** et les **phases d'explosion de la violence** se succèdent, entrecoupées de **périodes de rémission** durant lesquelles le conjoint minimise les faits, justifie son comportement et promet de ne plus recommencer. Le couple entame alors une **période dite « lune de miel »** qui encourage la femme à poursuivre ou reprendre la vie commune. Cependant, plus le cycle se répète, plus l'emprise sur la victime est forte et plus ces « *lunes de miel* » sont courtes. La femme se trouve dès lors quotidiennement exposée aux agressions. Se jugeant souvent responsable de cette violence, il lui devient de plus en plus difficile de s'en dégager.



3 - Extrait du rapport de Roland Coutanceau "Auteurs de violences au sein du couple : prise en charge et prévention"

4 - Extrait de la présentation de Pascal Pignol, psychologue, "L'accompagnement psychologique" - 8 mars 2007 / Vitré

Fiche "Présentation Plate-forme départementale"

Cette présentation a été faite lors de la Journée d'information et d'échange sur la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales, le 8 mars 2007 à Vitré.

<p>LA PLATE-FORME DEPARTEMENTALE « Stop Violence, Agir, c'est le Dire »</p>	<p>Sur le département</p> <p>UNE PLATE-FORME DEPARTEMENTALE</p> <p>Accueil – Écoute – Orientation – Hébergement 24h/24 – 7 jours sur 7 Pour toutes les femmes victimes de violences</p> <p>02 99 54 44 88</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existe depuis le 8 mars 1999 • Initiative de la DRDFE • Des associations pilotes : ASFAD, CIDF, MFPF, SOS Victimes • Objectif : Accueillir, écouter, informer, orienter, proposer un hébergement pour les femmes victimes de violences
<p>PRESENTATION DE QUATRE STRUCTURES</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le SEA du CHRS de l'ASFAD > Le CIDFF 35 > Le MFPF > SOS Victimes 	<p>LE SEA</p> <p>Service d'Écoute et d'Accompagnement</p> <p>Un service du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de l'ASFAD</p>	<p>MISSION</p> <p>Assurer l'écoute, l'accueil et l'accompagnement de toute femme, avec ou sans enfant, prioritairement victime de violences conjugales, ou rencontrant des difficultés personnelles et sociales</p>
<p>MOYENS MIS EN OEUVRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écoute téléphonique 24h/24 (numéro unique départementale) • Accompagnement social et psychologique (entretiens individuels) • Orientation • Hébergement d'urgence 24h/24 	<p>LE CIDFF 35</p> <p>Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles en Ille-et-Vilaine</p> <p>21 rue de la Quintaine 35000 RENNES Tel : 02 99 30 80 89 cidff.35@orange.fr</p>	<p>MISSION</p> <p>Informer sur les droits des femmes et des familles dans les domaines juridique, social, familial et professionnel</p>
<p>MOYENS MIS EN OEUVRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil téléphonique • Entretiens individuels et collectifs • Formations pour les partenaires • Permanences juridiques décentralisées sur le département 	<p>MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • RENNES 11 BD Maréchal de Lattre de Tassigny Tel: 02 99 31 54 22 Fax: 02 99 31 08 22 mfplad35rennes@wanadoo.fr • ST MALO 46 BD de la République Tel/Fax: 02 99 56 20 75 mfplstmaloe@wanadoo.fr 	<p>MISSIONS</p> <p>dans le cadre des violences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer une écoute et un suivi psychologique aux personnes victimes de violence et plus spécifiquement aux violences sexuelles, apporter une prise en charge médicale; travailler le traumatisme à l'aide d'entretiens individuels ou collectifs. • Prévenir les violences auprès des différents publics (enfants, adolescents, adultes) • Prévenir la récurrence
<p>MOYENS MIS EN OEUVRE</p> <p>dans le cadre des violences faites aux femmes</p> <p>Le MFPF propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens téléphoniques, entretiens et suivis individuels auprès des personnes victimes de toutes formes de violence, majoritairement des femmes du lundi au vendredi de 9h à 18h sur Rennes et St Malo 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux groupes de paroles accueillant les femmes victimes de violences sexuelles : un groupe fermé se réunissant sur Rennes une fois par mois de 19h à 21h et un groupe ouvert sur St Malo tous les 15 jours de 18h à 20h • Prise en charge et suivi médical • Une permanence « CIEL » ouverte tous les mercredis après-midi sur Rennes de 14h à 18h, pour les jeunes victimes ou auteurs de violence dans leur relation amoureuse, à l'école, à la maison 	<ul style="list-style-type: none"> • Des animations, formations, interventions de prévention auprès des établissements scolaires, professionnels ou autres publics • Une intervention auprès du SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) d'Ille et Vilaine • Une intervention auprès de mineurs auteurs de violence en lien avec la protection judiciaire de la jeunesse

SOS Victimes

Soutien et accompagnement des victimes d'infractions pénales

SOS
VICTIMES

16

MISSION

Accueillir et accompagner les victimes d'infractions pénales :
De la commission des faits
à la réparation

17

MOYENS MIS EN OEUVRE

- **Accueil téléphonique** en liaison avec le 08 victimes
- **Entretiens individuels**
- **Permanence à la gendarmerie de Redon, à l'hôpital et au tribunal**
- **Équipe Pluridisciplinaire : juristes et psychologues**
- **Partenariat avec la Justice** : Police, Gendarmerie, Tribunal, Avocats...

18

DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS dans le département

pour la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
- Journée décrétée par l'ONU -

25 NOVEMBRE
Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

19

Fiche Coordonnées Structures Ressources

*Vous pouvez contacter les structures suivantes si vous souhaitez avoir des précisions sur certains points.
Des rencontres et des visites de structures peuvent être organisées pour certaines d'entre elles.*

- **ASFAD** - Association pour l'Action Sociale et la Formation à l'Autonomie et au Devenir
146 rue de Lorient - CS 64418 - 35 044 Rennes
Contact : Hubert Lemonnier / 02 99 59 60 01
h.lemonnier@asfad.fr



- **AFCCC 35** - Association Française des Centres de Consultations Conjugales
1 rue de Gascogne - 35 000 Rennes
Contact : Marie Loron / 02 99 59 77 97



- **Centre de planification du CDAS de Vitré**
60 Bd de Chateaubriand - BP 604 - 35 506 Vitré
Contact : Agnès Denis / 02 99 74 68 50
agnes.denis@cq35.fr



- **CIDFF 35** - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
21 rue de Quintaine - 35 000 Rennes
Contact : Régine Lepinay / 02 99 30 80 89
cidf35.regine-lepinay@wanadoo.fr



- **Gendarmerie Nationale** - Compagnie de Vitré
5 place du Champ de Foire - 35 500 Vitré
Contact : Mdl/C Romestant / 02 99 75 02 30



- **MFPF 35** - Mouvement Français pour le Planning Familial
11 Bd M^{al} de Lattre de Tassigny - 35 000 Rennes
Contact : Brigitte Rocher / 02 99 31 54 22
mfpfad35rennes@wanadoo.fr



- **SOS Victimes** - Association d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au droit
9 Bd Sébastopol - 35 000 Rennes
Contact : Nelly Veillon / 02 99 35 06 07
sos-victimes-35@wanadoo.fr



3

"PREVENTION DES VIOLENCES DANS LA RELATION AMOUREUSE" SUR LE PAYS DE VITRE - PORTE DE BRETAGNE

"Ciné-débat" du 19 au 23 novembre 2007

LE TEMPS DE DÉBAT APRÈS LE "CINÉ - DÉBAT"

Dans les deux semaines qui suivent le ciné - débat, un temps d'échange sera organisé pour les élèves.

Ce temps de travail a deux objectifs :

- Permettre aux jeunes de s'exprimer sur ce qu'ils ont ressenti et appris/compris au cours du ciné - débat
- Evaluer la pertinence de l'action

Le principe retenu pour ce temps de travail :

- ➊ Donner à chaque élève un questionnaire à remplir concernant le ciné - débat ("*Ton avis nous intéresse*")
- ➋ Le professeur récupère ensuite les questionnaires et reprend oralement une à une les questions pour avoir un retour oral des élèves et engager ainsi un petit débat.
- ➌ En fin de séance, le professeur remplit une fiche synthétique pour avoir un retour global sur l'ensemble de la classe/groupe ("*fiche synthèse débat*")

Il n'y aura pas d'exploitation des questionnaires remplis par les élèves, mais une synthèse de l'ensemble des fiches "synthèse débat" de chaque classe.

"Prévention des violences dans la relation amoureuse"

"TON AVIS NOUS INTERESSE !"

1. **Globalement, est-ce que le ciné-débat t'a plu ?**

Oui

Non

Ne se prononce pas

2. **Qu'est-ce qui t'a le plus intéressé dans le ciné-débat ?**

.....
.....
.....

3. **Qu'est-ce qui ne t'a pas plu dans le ciné-débat ?**

.....
.....
.....

4. **Qu'est-ce que tu as appris**

1. **durant le film ?**

.....
.....
.....

2. **durant le débat ?**

.....
.....
.....

5. **Quel est le principal point que tu retiens**

1. **du film ?**

.....
.....
.....

2. **du débat ?**

.....
.....
.....

6. **Suite à cette animation, as-tu envie de travailler sur un autre thème ?**

Oui

Non

Ne se prononce pas

Si oui, lequel ?

.....
.....
.....

7. **Si tu as des remarques, merci de nous en faire part**

.....
.....



MERCI DE TA PARTICIPATION

"Prévention des violences dans la relation amoureuse"
"FICHE SYNTHETIQUE DU DEBAT"

1. **Globalement, est-ce que le ciné-débat leur a plu ?**

- Oui Non

2. **Qu'est-ce qui les a le plus intéressé dans le ciné-débat ?**

.....
.....
.....

3. **Qu'est-ce qui ne leur a pas plu dans le ciné-débat ?**

.....
.....
.....

4. **Qu'est-ce qu'ils ont appris**

1. **du film ?**

.....
.....

2. **du débat ?**

.....
.....

5. **Quel est le principal point qu'ils retiennent**

1. **du film ?**

.....
.....

2. **du débat ?**

.....
.....

6. **Suite à cette animation, ont-ils envie de travailler sur un autre thème ?**

- Globalement "Oui" Globalement "Non"

Si oui, lesquels ?

.....

7. **Des remarques des élèves?**

.....
.....
.....

8. **Des remarques de vous-même ?**

.....
.....
.....
.....